



# MA CONSULTATION À DISTANCE TÉLÉ-CONSULTATION

Vous allez bénéficier d'une télé-consultation, voici quelques conseils pour faciliter son déroulement :

- > Le professionnel de santé me téléphone.
- > Il m'envoie un lien pour me connecter à la plateforme soit par : **SMS ou mail**

Cf. notice technique ci-après.

**En cas d'annulation ou de problème technique ou de problème médical, appeler le secrétariat médical**

## Pourquoi une télé-consultation ?

- > Pour m'éviter un déplacement
- > Pour contribuer à mon suivi régulier
- > Parce que ma situation médicale le permet

## Quel est l'équipement nécessaire ?

- > Un téléphone
- > Un ordinateur ou une tablette
- > Une connexion internet
- > Une webcam pour la vidéo transmission si vous en avez une

## Comment se déroule une télé-consultation ?

### **Avant de me connecter :**

- > Je suis dans un lieu calme
- > J'ai mes documents médicaux à proximité
- > J'ai une pièce d'identité (carte d'identité/passeport/nouveau permis de conduire)

### **Le jour du rendez-vous**

- > Je me connecte à la plateforme sécurisée, suite à l'appel téléphonique du professionnel de santé
- > Je me place face à la caméra
- > Je vérifie que je vois et que j'entends bien mon médecin ou le professionnel de santé
- > Je parle assez fort

**À la fin de la télé-consultation :** le médecin ou le professionnel de santé m'informe de la suite de ma prise en charge

## Comment payer et être remboursé ?

- > La télé-consultation est facturée par le professionnel télé-consultant de la même façon qu'en face-à-face
- > Les modalités de remboursement sont les mêmes que pour une consultation classique, y compris pour les patients pris en charge à 100% (ALD, invalidité, maternité...)

## Mes droits et la sécurité de mes données

- > Mon consentement est nécessaire pour la télé-consultation
- > Le secret médical est assuré
- > Mes données personnelles sont protégées



# GUIDE D'UTILISATION DE L'OUTIL SPEAKYLINK® PAR LE PATIENT POUR UNE CONSULTATION À DISTANCE (TÉLÉPHONE ET VIDÉO)

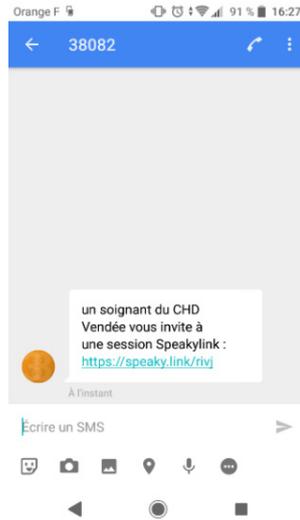
## Etape n°1

> Vous recevez un SMS ou un mail.

> Vous devez accepter l'invitation en cliquant sur le lien bleu.

Attention : votre navigateur doit être à jour (Android, Firefox, Chrome, Opéra)

La page internet <https://chdvendee.speakylink.com/> ne fonctionne pas avec les iPhone 6 et 6S.



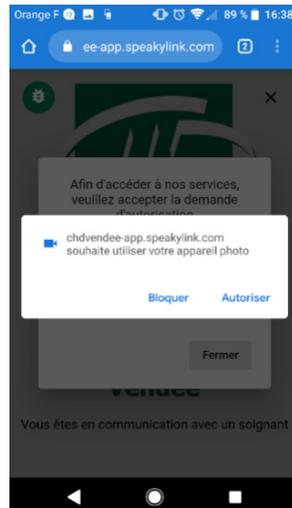
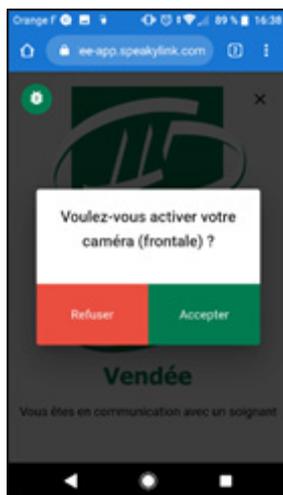
## Etape n°2

> La connexion se réalise avec votre professionnel de santé.



## Etape n°3

> Vous devez accepter puis autoriser l'activation de votre caméra.



## Etape n°4

> La vidéo consultation est en cours.



> Votre session est terminée : vous pouvez fermer votre navigateur.

Conformément la réglementation en vigueur, sur cette plateforme, seuls les six premiers numéros de téléphone mobiles ou une partie de votre adresse mail sont connus. La télé-consultation utilise uniquement votre appareil et celui du professionnel de santé et aucune donnée n'est enregistrée à l'exception d'une partie de votre adresse mail ou numéro de téléphone. Aussi, vous pouvez faire valoir votre droit de rectification et d'effacement de ces quelques données tronquées (« droit à l'oubli ») au sens du Règlement Général sur la Protection des Données.

Pour cela, il vous suffit d'en faire la demande :

- par **voie postale** à l'adresse suivante : Délégué à la protection de la donnée GHT85  
CHD Vendée - Les Oudairies 85925 LA ROCHE SUR YON Cedex 9

- soit par **mail**, à l'adresse suivante: [dpo@ght85.fr](mailto:dpo@ght85.fr)